

Corne de l'Afrique – Érythrée

Par le SE d'Addis-Abeba



L'économie bleue en Érythrée

Avec plus de 3 000 km de côtes le long de la mer Rouge, l'Érythrée dispose d'un important potentiel en matière d'économie bleue. Les activités concernées, telles que la pêche, le tourisme côtier ou la gestion portuaire, restent peu développées, faiblement coordonnées et freinées par un manque d'infrastructures, de capacités techniques et de pilotage stratégique. À ce jour, le pays ne s'est pas doté d'une stratégie nationale dédiée. Malgré son importante façade maritime, l'Érythrée reste en marge des grandes initiatives internationales portées par UNOC-3, notamment en matière de gouvernance des océans ou de protection de la biodiversité marine.

Une économie bleue peu développée, malgré un potentiel important

Pays côtier de la Corne de l'Afrique, l'Érythrée dispose d'un potentiel maritime important, mais se heurte à des conditions climatiques arides et à une disponibilité limitée en eau douce. Avec 3 300 km de côtes le long de la mer Rouge (1350 Km de littoral continental et 1950 Km de littoral insulaire), le pays occupe une position géostratégique au croisement de grandes routes maritimes, notamment via le détroit de Bab El Mandeb. En outre, le pays est doté de 356 îles de petites et moyennes tailles dont les archipels de Dahlak Kebir et Hawakil. L'Érythrée possède également deux ports principaux à Massawa et Assab. D'après le ministère érythréen des Ressources Marines, les eaux territoriales représentent 55 000 km², tandis que les bassins versants vers les côtes représentent 44 000 km²⁰. Toutefois, les sécheresses récurrentes qui surviennent tous les 5 à 7 ans²¹ et l'accès limité à l'eau potable compliquent la mise en œuvre de politiques intégrées en matière d'économie bleue, y compris dans le domaine maritime.

À ce jour, l'Érythrée ne s'est pas dotée d'une stratégie nationale dédiée à l'économie bleue. Contrairement à ses voisins engagés dans une démarche de valorisation de leurs ressources aquatiques, le pays n'a défini ni stratégie ni feuille de route permettant de coordonner les actions dans ce domaine. Les initiatives existantes restent limitées à certains secteurs traités séparément.

Le secteur marin est placé sous la tutelle du ministère des Ressources Marines qui est mandaté pour veiller sur la conservation de la biodiversité marine, promouvoir les pratiques de pêches durables et améliorer le mode de vie des communautés dépendantes de l'écosystème marin. A cet effet, un parc national marin (Dahlak Kebir) a été créé, avec des pratiques de pêche règlementées.

En 2022, l'Érythrée a également développé une stratégie nationale de développement de l'aquaculture et un plan de mise en œuvre applicable entre 2023 et 2027 visant à développer des activités d'aquaculture durables faisant l'usage des lignes côtières et des réservoirs internes du pays. Le tourisme côtier, est mentionné dans le plan national du tourisme (2000–2020), qui identifie plusieurs zones littorales, récifs et plages au potentiel attractif sur la mer Rouge (Beylul, Bera'Issole, Dahlak). Ce plan reste toutefois largement théorique, le pays étant encore peu ouvert au tourisme.

Le poids économique actuel des activités liées à l'économie bleue reste faible, avec des ressources sous-exploitées. Selon la stratégie nationale de développement de l'aquaculture et le plan de mise en œuvre (2023–2027), la pêche représente moins de 10 000 tonnes annuelles (dont 2000 tonnes issues de la pêche artisanales), bien en dessous d'un potentiel estimé à 80 000 tonnes par an. Ceci limite la contribution de la pêche au PIB érythréen à 3 %²². En outre, le gouvernement, a établi 330 réservoirs à l'intérieur du pays dont seulement 70 ont été approvisionnés de différentes espèces de poissons²³. Le gouvernement reste le plus grand fournisseur des intrants nécessaires pour les activités de pêche. D'autre part, l'exploitation du port de Massawa reste limitée malgré son potentiel. En effet, ce site pouvait accueillir jusqu'à 5 à 6 navires, avec une capacité de traitement de 27

²⁰ Ministry of Marine Resources (2023)

²¹ Anghesom Alemngus, Semere Amlesom, Joe L. Bovas, (2017) An overview of Eritrea's water resources.

²² National Aquaculture Development Strategy and Implementation Plan (2023–2027)

²³ National Aquaculture Development Strategy and Implementation Plan (2023–2027)

000 conteneurs en 2019²⁴. Néanmoins, les performances logistiques du pays restent très faibles. D'après l'Index de performance logistique de la Banque Mondiale, en 2018, l'Érythrée se situait à la 155^{ème} position sur 160 pays.

Par ailleurs, l'alignement du pays avec les priorités portées par UNOC-3 reste limité, bien que certains signaux d'ouverture soient observables. L'Érythrée n'a pas ratifié le traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine relatif à la biodiversité marine en haute mer (BBNJ) et ne s'est pas engagée explicitement sur les objectifs 30x30 issus de l'Accord de Montréal. Néanmoins, en tant que membre de l'IGAD, l'Érythrée a approuvé la stratégie régionale sur l'économie bleue, témoignant d'un intérêt pour une approche concertée à l'échelle régionale.

La préservation des ressources bleues se heurte à des faiblesses opérationnelles et institutionnelles, retardant le développement d'une économie bleue

Bien que les volumes de pêche restent relativement faibles comparés au potentiel estimé, **l'absence de contrôle efficace sur les eaux érythréennes facilite les activités de pêche illégale**, notamment de la part de navires étrangers. Ces pratiques non réglementées menacent les stocks halieutiques locaux et affaiblissent les revenus potentiels des communautés vivant de la pêche artisanale. Par ailleurs, les écosystèmes marins et côtiers de l'Érythrée sont menacés par le réchauffement climatique, et la dégradation des habitats.

En outre, **le développement de l'économie bleue se heurte à des obstacles opérationnels et en matière de gouvernance.** S'agissant de la surveillance maritime ou de valorisation des ressources aquatiques, les capacités humaines et techniques sont assez faibles. La coordination intersectorielle est inexistante pour le développement d'une économie bleue, qui n'apparaît pas comme une priorité. L'information est par ailleurs insuffisante pour élaborer des politiques publiques fondées sur des données solides.

L'appui international en faveur de l'économie bleue en Érythrée demeure très modeste

En 2023, la Banque africaine de développement (BAD) a exprimé son intention de soutenir le pays dans le développement de l'aquaculture, de la pêche et de la valorisation des ressources marines, sans matérialisation concrète. Le FIDA met en œuvre un programme de développement des moyens de subsistance durables dans le secteur de la pêche qui sera mis en place sur la période 2024-2031 pour un montant total de 32,2 MUSD²⁵. L'objectif du programme est de renforcer le développement durable des ressources halieutiques et la protection des écosystèmes, d'accroître la résilience au changement climatique et améliorer les moyens de subsistance des bénéficiaires, en mettant l'accent sur la nutrition, les revenus et la sécurité alimentaire.

²⁴ D'après les données de la Banque Mondiale : <https://data.worldbank.org/indicator/IS.SHP.GOOD.TU?locations=ER>

²⁵ FIDA: Sustainable Fisheries Livelihoods Programme (2024-2031)